

Conditions d'assurances pour motos négociées avec Baloise Assurances S.A. pour les membres du BMW Motoclub

A. Possibilité d'assurer plusieurs motos au prix d'une seule

Les membres du club peuvent bénéficier d'une remise spéciale de 50% sur la prime à condition que le contrat reste en vigueur toute l'année.

En cas d'assurance de plusieurs motos, seulement une prime, à savoir celle de la machine la plus puissante sera perçue, les autres motos sont assurées gratuitement. Il n'y a aucune restriction quant à l'utilisation des motos.

B. Assurance casco.

A condition qu'au moins une autre affaire soit placée chez la Baloise (Auto, maison, assurance accident) la compagnie est prête à proposer les formules mini-casco et tous dommages

La Mini-Casco couvre les risques :

- Vol
- Incendie
- Forces de la nature et dommages résultant du heurt d'un animal

La garantie Tous dommages couvre en sus de la Mini-casco
Les dégâts matériels au véhicule avec ou sans franchise

Peuvent par ailleurs être assurés :

- La valeur à neuf du véhicule pendant deux années
- La protection du bonus en dommages matériels
- Les bagages et marchandises
- Les accessoires et lettrages (top case, saute vent, carénage rajouté, etc)
- L'équipement de protection du conducteur et du passager en cas d'accident (casque, blouson, gants, bottes, coussins gonflables)

Ces assurances sont offertes à un prix très avantageux. Seulement une prime, celle pour la machine à la valeur à neuf la plus élevée, sera perçue. La tarification du risque vol sera fonction de l'équipement le moins sécurisé si les motos sont équipées de dispositifs différents.